

# L'EDUCATION NATIONALE

## QUELQUES UNS DE SES PRINCIPES de FONCTIONNEMENT

# Systeme Hiérarchique

Etablissements scolaires :

Ecoles, collèges, lycées

- Inspection académique (niveau départemental)
- Rectorat (niveau régional)
- Ministère (niveau national)

# Hiérarchie

- Enseignant
- Inspecteur de l'Education Nationale (Principaux de collège, Proviseurs)
- Inspecteur d'Académie
- Inspecteurs Généraux de l'Education Nationale et de L'administration de l'Ed Nat.
- Recteur, personnalité plus politique (gère aussi les universités)
- Ministre

# Décentralisation

- Ecoles : municipalités
- Collèges : Départements et Conseils Généraux
- Lycées : Régions et conseils régionaux.
- Gestion et construction des locaux, gestion des personnels de services.

# Organigramme Inspection Académique

- Inspecteur d'Académie. M Bénéfice
- Deux Inspecteurs d'Académie adjoints
- Secrétaire général
- Chef de cabinet
- Secrétariat
- Chargés de mission (Projets, EPS, Ed.prioritaire, politique ministérielle)
- Conseillers Techniques
  - ◆ 1<sup>er</sup> degré
  - ◆ Information et orientation
  - ◆ Enseignement technique
  - ◆ Scolarisation élèves handicapés

# Inspection Académique, Services et Divisions

- Division de l'organisation scolaire
- Division des personnels
- Division des élèves
- Services informatiques
- Direction des ressources humaines
- Division de la logistique.

# La circonscription

- Un territoire
- Des écoles maternelles et élémentaires
- Des enseignants
  
- Une équipe de circonscription
  - ◆ Un Inspecteur de l'Education Nationale
  - ◆ Un conseiller pédagogique généraliste
  - ◆ Un conseiller pédagogique option EPS
  - ◆ Un enseignant ressource en informatique pédagogique
  - ◆ Secrétaire(s)
  - ◆ Secrétaire de comité exécutif (éducation prioritaire)
  - ◆ Infirmière et médecin scolaire

# L'école

- Un Directeur (sans véritable position hiérarchique par rapport à ses collègues)
- Une équipe enseignante
- Parfois des enseignants spécialisés.
- Parfois des Assistants d'Education ou pédagogiques
- Du personnel Mairie (ATSEM, « tatas »)
  
- Le temps de cantine (le hors temps scolaire)

# L'école et quelques principes

- Rôle du Directeur
- Equipe pédagogique
- Projet d'école
- Horaires de fonctionnement (hebdo. annuel)
- Ecole maternelle (spécificités)
- Ecole élémentaire (spécificités)
- Les cycles
- Obligations scolaires
- Règlement d'école/règlement départemental

# Les enseignants

- Fonctionnaires d'état titulaires
- Reçus par concours (CERPE) et formés (IUFM)
- Nommés à titre provisoire ou définitif
- Polyvalents
- Peuvent exercer de la PS au CM2
- Les T1 et les T2
- Le nouveau concours de recrutement

# L'aide aux élèves en difficulté

- Les nouveaux dispositifs
  - ◆ Aide personnalisée
  - ◆ Stages de remise à niveau
- Les RASED
  - ◆ Psychologue scolaire
  - ◆ Maître E
  - ◆ Maître G
- Les Maîtres PARE
- La MDPH et l'accueil des élèves handicapés
  - ◆ Enseignants référents
  - ◆ PPS et équipe de suivi
  - ◆ Scolarisation en intégration individuelle ou en CLIS
  - ◆ Les AVS

# L'éducation Prioritaire

- Principes et objectifs
- REP, ZEP, RAR
- Secrétaires de comité exécutif
- Liens avec le second degré
- Accompagnement éducatif

# La carte scolaire

- Principes et fonctionnement
- Ouvertures et fermetures de classe
- Les taux de calcul
- La sectorisation (différence 1<sup>er</sup> et second degré)
- Inscription des élèves
- Demandes de dérogation

# Les évaluations

- Evaluations départementales
- Evaluations nationales
  - ◆ CM2
  - ◆ CE1

# La gestion des remplacements

- Un nombre limité de brigades de remplacement par circonscription, entre 17 et 19 en fonction du nombre d'enseignants de la circonscription.
- Remplacement de tout type de congés (maternité, longues maladies, maladies, autorisations d'absence réglementées)
- Problématique particulière des circonscriptions jeunes et féminisation de la profession.
- Priorité donnée à l'élémentaire
- Statistiquement les enseignants ne sont pas plus absents que n'importe quelle autre catégorie professionnelle (mais cela se remarque plus).

# Les textes qui régissent le fonctionnement de l'E.N.

- Le B.O
- Les Bulletins Académiques et Départementaux
- Les programmes et lois d'orientation
- Le socle commun
- Les décrets (liés aux lois)
- Les circulaires (déclinaisons locales ou nationales des directives)

# S'informer et communiquer

- Rencontre avec les équipes pédagogiques des écoles, les Directeurs et si nécessaire avec l'IEN.
- Rôle des parents à l'école
- Des textes régissent les relations familles/école (BO N° 31 du 31/08/06)
- Le cahier de liaison
- Les conseils d'école (ordinaires/extraordinaires)
- Téléphoner et écrire pour un problème en passant de préférence par la voie hiérarchique (Directeur puis IEN)
- Tout courrier transmis directement à l'IA reviendra au niveau de l'IEN pour être traité à son niveau

# S'informer

- Règlement départemental
- Programmes et socle commun
- Documents à destination des familles édités par le ministère (guide des parents maternelle et élémentaire)
- Site du ministère ([education.gouv.fr](http://education.gouv.fr))
- Site du rectorat
- Site de l'inspection académique (IA 13)
- Sites de circonscription